

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres  
S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

### Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par [la circulaire de rentrée 2024](#). L'ensemble de ces priorités vise à **assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin**. Les éléments qui suivent sont issus de chacun des quatre axes qui structurent cette circulaire.

[Les groupes de besoins en Français et Mathématiques](#), mis en œuvre à la rentrée en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, facilitent la différenciation pédagogique à même de faire progresser chaque élève, quel que soit son profil, afin d'atteindre les compétences attendues. La composition de ces groupes a vocation à évoluer au cours de l'année, en fonction des résultats aux différentes évaluations (nationales en début d'année scolaire, puis menées par les équipes pédagogiques). Il en est de même cette année pour les groupes à effectifs réduits au lycée professionnel en mathématiques et en lettres en classes de seconde et première.

Nous invitons plus largement les professeurs de toutes les disciplines à mettre en place des stratégies pédagogiques favorables à la prise en charge de tous les élèves. Pour cela, des temps d'échanges en équipes (disciplinaires, pluridisciplinaires et avec la vie scolaire) seront utiles pour partager et harmoniser les pratiques (différenciation, évaluations au services des apprentissages et évaluations certificatives) en lien notamment avec les nouvelles modalités de certification (Diplôme National du Brevet).

Pour permettre à chaque élève d'exprimer tout son potentiel, les dispositifs de découverte des métiers au collège et les stages de seconde sont poursuivis, des parcours différenciés sont initiés au lycée professionnel. Les équipes pédagogiques veilleront à valoriser l'investissement des élèves et à alimenter leur réflexion sur leur parcours de formation.

L'École du futur, en construction dès à présent, doit donner aux élèves des clés de compréhension d'un monde en mutations rapides, porteur de nouveaux défis, en les confrontant à ce qui fait la singularité de notre culture scolaire : l'approche raisonnée et documentée des problématiques scientifiques et sociales.

Pour cela, de nombreuses actions porteuses de sens, dans lesquelles chacun peut s'impliquer et devenir acteur, sont menées dans les établissements. [Le CNR, « Notre école, faisons la ensemble ! »](#), donnera à nouveau la possibilité cette année de mettre en œuvre des projets favorisant une école plus exigeante, plus émancipatrice, plus protectrice et permettant de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux. La forte mobilisation académique au service de l'éducation au développement durable, notamment via les labellisations E3D, se poursuit cette année.

Le travail de renforcement des compétences psychosociales s'amplifie, en lien avec l'attention portée à la santé de nos élèves.

Tous les personnels peuvent être accompagnés dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation.

[Le Programme Académique de Formation](#) est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2024 inclus, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2024 inclus.

[Le Réseau Canopé Grand-Est propose un plan de formation de rentrée](#) entièrement organisé à distance, composé de 14 parcours thématiques.

La pleine inclusion scolaire, réaffirmée dans la circulaire de rentrée 2024, reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque

professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. Le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) constitue une réponse appropriée à cet enjeu.

La formation académique préparatoire au CAPPEI, que nous vous encourageons vivement à suivre, n'est pas seulement une étape vers l'obtention d'une certification. Elle offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2025.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

## **Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz**

\*\*\*

### **Partie disciplinaire : Lettres**

En premier lieu, nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs entrant dans l'académie et adressons toutes nos félicitations aux lauréats des concours.

L'équipe de l'inspection de Lettres a évolué ; cette année, nous sommes six inspectrices à vos côtés : Isabelle Bellucci, Véronique Bodaine, Sandrine Brogialdi (LC), Aurore Fresse (LC), Patricia Izquierdo et Jade Massonnat.

Nous tenons à remercier les professeurs qui acceptent de nous venir en appui en assurant une mission complémentaire - formation, missions d'inspection, gestion des sites – et ceux qui participent à des groupes de travail et contribuent aux avancées de l'enseignement de notre discipline. Certains enseignants parmi vous se sont vu confier une mission de tuteur dès cette rentrée. D'autres pourront être sollicités durant l'année scolaire. Nous tenons à leur témoigner notre reconnaissance, tant sont importants l'accompagnement et la transmission par un collègue expérimenté.

Nous voulons ici saluer l'engagement des professeurs qui nous ont accompagnées lors de la formation liée à la mise en œuvre des groupes de besoins dans les différents bassins.

Nous souhaitons également remercier celles et ceux parmi vous qui ont contribué au bon déroulement des différents examens (DNB, EAF, épreuves de culture générale et expression en STS, enseignements de spécialité), en particulier les professeurs coordonnateurs, pour leur aide précieuse.

### **Les évaluations nationales à la rentrée 2024**

Les passations seront organisées par chaque collège **du 9 au 27 septembre 2024**. En sixième et en quatrième, les résultats individuels et par classe seront disponibles **dès le lendemain des passations**.

### **De nouveaux tests en 5ème et en 3ème**

Cette année, les établissements auront à leur disposition des évaluations nationales communes pour les élèves de cinquième et de troisième, offrant aux professeurs les mêmes repères pour mieux répondre aux besoins différents des élèves et agir au plus vite avant que la difficulté scolaire ne s'enracine. Ces évaluations de cinquième et de troisième réalisées sur support numérique peuvent s'inscrire dans la continuité de celles de sixième et de quatrième et ainsi permettre aux professeurs de mieux suivre le parcours des élèves durant leur scolarité au collège. Les protocoles de ces évaluations ont été allégés (50 minutes au total pour chacun de ces deux niveaux) pour en faciliter la passation au collège et réduire les temps dédiés à la passation. Une mise à disposition de l'ensemble des résultats individuels des élèves sera possible sur la totalité de l'évaluation pour ces deux niveaux. Par ailleurs, une épreuve de fluence est proposée pour chaque niveau, sur le même principe que celles de 6ème et de 4ème. Les établissements pourront faire le choix d'utiliser ou pas ces nouvelles évaluations.

### **Ressources pour l'exploitation des évaluations**

#### **Sur Eduscol :**

<https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-6e>

<https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-5e>

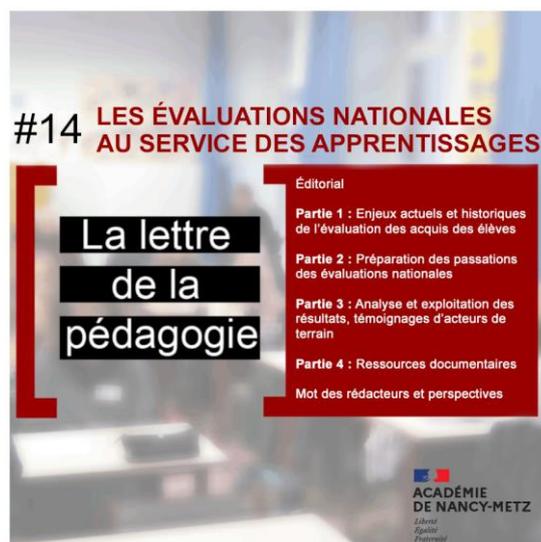
<https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-4e>

<https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-3e>

#### **Sur le site académique :**

**Parution en juin 2024 de la lettre de la pédagogie n°14 consacrée aux évaluations nationales**

<https://pedagogie.ac-nancy-metz.fr/lettre-pedagogie-14/>



### Mise en œuvre des groupes de besoins en 6ème et en 5ème

Vous trouverez les textes de référence, des exemples de progressions, de séquences et de nombreuses autres ressources sur la page Eduscol dédiée ainsi que sur le site académique de Lettres, onglet « Collège », rubrique « Réforme ». Des pistes et des outils pour travailler de manière différenciée, prendre en charge la difficulté scolaire, évaluer ou exploiter les évaluations nationales sont aussi proposés.

<https://eduscol.education.fr/4014/les-groupes-en-francais-et-en-mathematiques-en-6e-et-en-5e>  
<https://sites.ac-nancy-metz.fr/lettres/nouvelle-sixieme/>

### Le diplôme national du brevet

La session du DNB de juin 2024 a été marquée par l'entrée en vigueur **d'un nouveau gabarit pour le questionnaire de l'épreuve écrite de français**, conçu comme un outil d'harmonisation des sujets, et **la participation de l'ensemble des correcteurs à la commission d'entente académique**. Selon les comptes rendus que les coordonnateurs des centres d'examen ont eu l'amabilité de nous adresser, cette double évolution a été globalement appréciée.

La moyenne académique de l'épreuve poursuit la progression enregistrée depuis plusieurs années puisqu'elle s'élève à 11.09 / 20 (contre 10.85 / 20 en 2023 et 10.43 / 20 en 2022).

La moyenne obtenue en rédaction est elle aussi en légère augmentation, passant de 11.39 / 20 à 11.62 / 20. Cette année encore, selon une enquête réalisée dans les centres de correction, seuls 20% des candidats ont choisi le sujet de réflexion. La part prise par l'argumentation dans l'enseignement du français doit donc être augmentée. Une réflexion en équipe, disciplinaire et/ou interdisciplinaire, mériterait d'être engagée, dès la fin du cycle 3, afin de développer la compétence argumentative de nos élèves, à l'écrit comme à l'oral.

### Les résultats aux épreuves anticipées de français

Concernant le choix des exercices aux EAF, nous notons l'an dernier que la part du commentaire de texte, quoique encore très importante, était en recul dans la voie générale comme dans la voie technologique. Cette baisse se confirme encore cette année : 60,59% des candidats de la voie générale ont choisi le sujet 1 (contre 67,24% en 2023 et 75% en 2022) ; 55,93% dans la voie technologique (contre 58,34% en 2023 et 61,6 % en 2022).

VOIE GENERALE			
Sujet 1	Commentaire	6904 copies	11,44/20
Sujet 2	Dissertation	4490 copies	12,83/20

VOIE TECHNOLOGIQUE			
Sujet 1	Commentaire	2507 copies	10,99/20
Sujet 2	Contraction-Essai	1975 copies	10,52/20

Nous pouvons d'autant plus nous réjouir de cette évolution qu'elle ne se fait pas au détriment des résultats : les moyennes ont progressé dans la voie générale.

Cette année, en classe de Première, le programme d'œuvres associé à l'objet d'étude « Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle » est renouvelé. Vous trouverez de nombreuses ressources sur Eduscol, qui seront enrichies au fur et à mesure de l'année.

<https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-français-voie-GT>

Les grilles de notation descriptives utilisées pour évaluer les EAF sont à votre disposition sur le site académique des Lettres, à l'intérieur des diaporamas. L'utilisation de ces grilles tout au long de l'année permet aux élèves non seulement de connaître les compétences qu'ils doivent maîtriser, mais aussi d'explicitier ce qui est attendu d'eux et de mesurer leurs progrès. **Travailler par compétences, au collège comme au lycée**, facilite la différenciation des enseignements-apprentissages qui s'impose aujourd'hui à tous les enseignants. [https://sites.ac-nancy-metz.fr/lettres/?page\\_id=4231](https://sites.ac-nancy-metz.fr/lettres/?page_id=4231)

Nous rappelons enfin que la question de grammaire à l'oral du baccalauréat peut porter indifféremment sur les objets d'étude travaillés dès la seconde ou des objets d'étude travaillés en classe de Première.

## Humanités Littérature et Philosophie

1201 candidats ont composé en HLP à la session de juin du baccalauréat. La moyenne est de 11,49/20. En 2024-2025, deux formations seront proposées : « Enseigner la lecture et l'écriture en HLP » et « HLP, créations, continuités et rupture ».

## Enseignement supérieur – Épreuve de culture générale et expression à l'examen du BTS

L'épreuve de culture générale et expression à l'examen du Brevet de technicien supérieur (BTS), telle qu'elle est définie par l'arrêté du 13 juillet 2023 paru au JORF du 2 août 2023, entrera en vigueur à la session 2025.

Nous vous invitons à consulter [ici](#) les objectifs et les formes de cette évaluation.

L'intitulé du thème inscrit au programme de la deuxième année de STS pour la session 2025 et paru au Bulletin officiel n° 14 du 4 avril 2024, est : « **A table ! : formes et enjeux du repas** ».

Problématique, mots-clés, expressions et indications bibliographies concernant ce thème sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo14/ESRS2405917N>.

\*\*\*

## Langues et Cultures de l'Antiquité

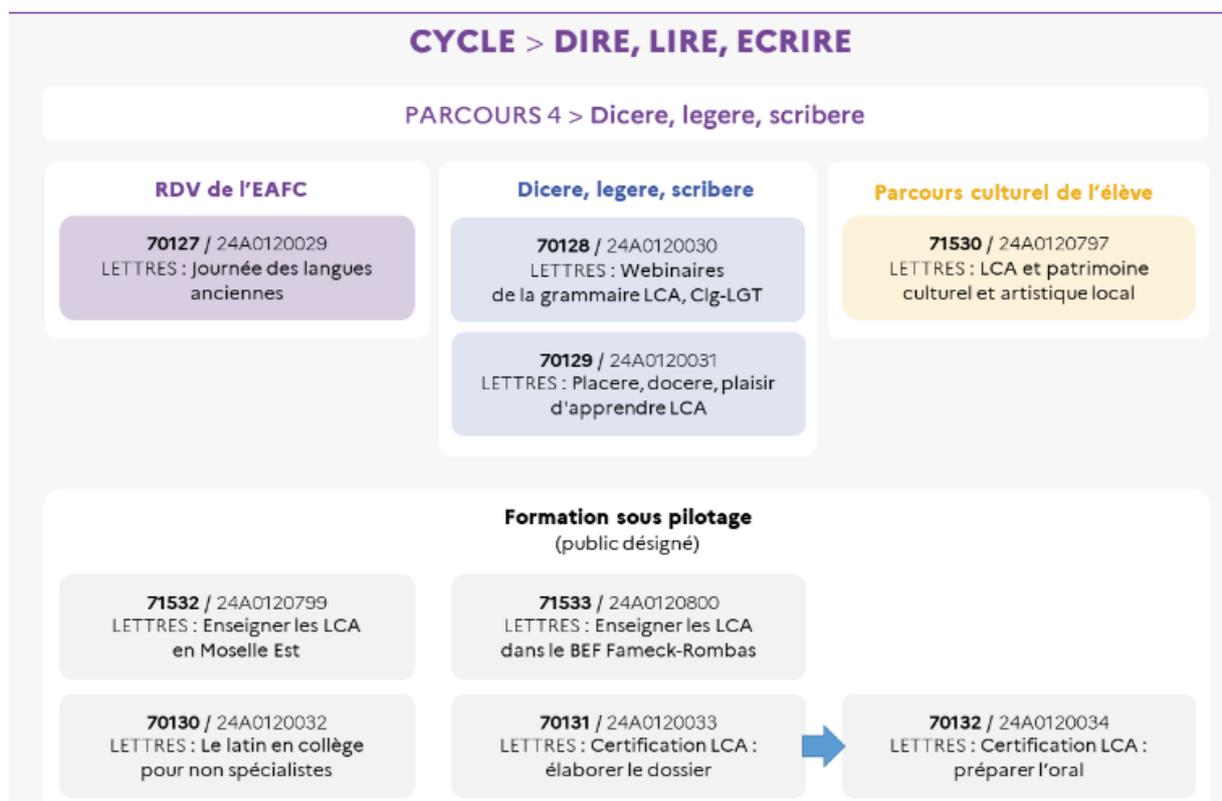
### « *Fluctuat nec mergitur* »

Après les Jeux olympiques et paralympiques qui ont rythmé l'année 2024, 2025 sera marquée par la conférence des Nations-Unies sur l'Océan, qui se déroulera en juin à Nice. Elle vise à soutenir la conservation et l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines pour le développement durable. Les programmes de Langues et Cultures de l'Antiquité comme de lycée offrent de nombreuses opportunités de travail sur ce sujet et les professeurs intéressés pourront trouver des idées de projets pluridisciplinaires sur la page dédiée : <https://eduscol.education.fr/3134/ressources-pedagogiques-autour-de-l-ocean>.

L'enseignement des LCA a vocation à offrir aux collégiens et aux lycéens, futurs citoyens, l'opportunité de découvrir l'héritage antique et ainsi de tisser des liens féconds entre mondes anciens et mondes modernes, civilisations antiques et sociétés actuelles.

C'est donc tout naturellement que le **défi étymologique 2025** aura pour thème : **les mondes marins**. Lors des épreuves de mars 2024, 1345 latinistes et hellénistes issus de 89 établissements ont participé. Nous espérons que cette année encore vous serez nombreuses et nombreux à inscrire vos élèves pour les faire jouer avec les mots et ainsi montrer la vitalité et le dynamisme de nos disciplines. La préparation au défi est une occasion d'enrichir leur bagage lexical et de leur permettre de mieux connaître l'étymologie de la langue française. Les corpus, cartes mémoires pour les entraîner et questionnaires des années précédentes, sont disponibles sur le site des langues anciennes : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/langues-anciennes/category/defi-etymologique/>.

Le PrAF 2024-25 propose un parcours de formation spécifique aux LCA, intitulé « **Dicere, Legere, Scribere** », qui invite à une actualisation des pratiques. Parmi les nouveautés, des formations seront organisées au niveau local afin de répondre au mieux à vos besoins et aux spécificités de chaque territoire. Un nouveau module, intitulé « LCA et patrimoine artistique et culturel local », se tiendra au Musée de la Cour d'or à Metz.



Dans le cadre des *Rendez-vous de l'EAFC*, nous nous réjouissons par avance de vous retrouver nombreuses et nombreux pour la traditionnelle **Journée académique des langues anciennes** le mercredi 5 mars 2025. Des universitaires proposeront des conférences le matin et des formatrices animeront les ateliers de l'après-midi. Vous pouvez vous abonner jusqu'au 18 septembre, puis vous pré-inscrire jusqu'au 2 octobre directement sur le site de l'EAFC <https://www.ac-nancy-metz.fr/ea-fc-les-rendez-vous-de-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-124339> 45 places sont disponibles et donneront lieu à une invitation, mais il est aussi possible d'assister à cette journée ou à une demi-journée en fonction de vos disponibilités.

Par ailleurs, nous encourageons tous les professeurs qui ont déjà une expérience dans l'enseignement du latin ou du grec ou une bonne connaissance de l'une de ces deux langues à valider leurs acquis. Toutes les modalités de la **certification complémentaire** créée en mars 2018 se trouvent dans le *Vademecum Certification complémentaire Langues et cultures de l'Antiquité, option latin, option grec* sur la page <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>. Vous trouverez également les rapports de jury des sessions précédentes et toutes les informations nécessaires sur la page : <https://www.ac-nancy-metz.fr/certifications-122342>.

Enfin, nous vous encourageons à consulter régulièrement **le site académique**, qui s'enrichit au fil de l'eau d'actualités concernant notre discipline ainsi que de nouvelles ressources nationales et académiques. Parmi les ressources utiles, vous pourrez consulter avec profit les nombreux articles d'*Odysseum* <https://odysseum.eduscol.education.fr/> ainsi que les conférences et podcasts de *Translitterae* <https://www.translitterae.psl.eu/hdt-bibliotheque-des-projets/> <https://www.translitterae.psl.eu/hdt-podcasts/> ou ceux proposés par les *Humanités dans le texte* <https://humanites-dans-le-texte.lepodcast.fr/>.

N'hésitez pas à nous soumettre par courriel des propositions de projets, séquences et autres activités que vous souhaiteriez partager avec vos collègues. Il peut s'agir également de notes de lectures ou encore de comptes rendus de sorties pédagogiques. Vos contributions participeront ainsi à la vie des Langues et Cultures de l'Antiquité au sein de notre académie.

\*\*\*

## Offre de formation de l'EAFC - PrAF

L'École Académique de la Formation Continue (EAFC) propose un catalogue de formations très riche : <https://www.ac-nancy-metz.fr/eafc-l-offre-de-formation-a-l-echelon-academique-124282>. Nous vous invitons à le consulter, à vous abonner aux formations qui vous intéressent de manière à recevoir toutes les informations nécessaires par mail, puis vous préinscrivez aux formations choisies (jusqu'au 02 octobre 2024).

L'offre de formation est déclinée par cycles au sein desquels vous trouverez des formations ouvertes spécifiquement aux professeurs de lettres (par exemple les cycles « dire, lire, écrire » ou « évaluation et différenciation pédagogique ») mais aussi des formations accompagnant l'exercice de vos missions (cycles thématiques par exemple) ou votre développement professionnel (préparation aux concours internes, aux certifications...). Des webinaires dédiés à l'enseignement et l'apprentissage de la grammaire, des « rendez-vous de l'EAFC » vous seront également proposés cette année.

\*\*\*

Dans la plupart des **rendez-vous de carrière** effectués, le guide pour l'entretien a été renseigné et nous a été remis comme support pour les échanges. La constitution de ce document n'a aucun caractère obligatoire mais quand elle a lieu, elle apporte de façon évidente une posture réflexive au professeur. Elle permet de nourrir l'entretien d'expériences professionnelles et d'analyses particulièrement utiles pour mettre en perspective l'exercice du métier au quotidien.

Dans la même optique, nous réitérons le conseil de tenir à jour votre *Curriculum Vitae* sur I-prof ou I-Professionnel. Cet outil de communication précieux nous permet d'accéder à des informations sur votre parcours professionnel, ses étapes et ses temps forts. Vous pourrez compléter les données concernant les formations suivies en dehors du cadre du PrAF.

Pour ces inspections comme pour les autres visites, nous vous demandons trois classeurs ou cahiers d'élèves de profils variés, contenant l'intégralité des cours et des évaluations, la présentation de la séquence en cours et de la progression annuelle, la liste des évaluations dans leur chronologie, une photocopie des documents exploités avec les élèves durant la séance et le cahier de texte de la classe dûment complété.

Pour rappel, lors de nos visites, nous souhaitons assister à la séance qui prend naturellement place dans le déroulement de la séquence. L'accompagnement personnalisé, la différenciation, les usages du numérique en lien avec les pratiques quotidiennes, font partie de nos points d'observation. Si la classe est engagée dans un travail de groupe, l'activité effective des élèves est certes un point d'observation, mais des temps d'enseignement où le professeur est en interaction avec la classe entière doivent également être prévus.

### Professeurs exerçant des missions particulières

Les professeures assurant une partie de leur service à l'INSPE de Lorraine en tant que PFA (professeures formatrices académiques) cette année sont mesdames Auer Séverine (collège Hauts de Blémont à Metz), Martin Céline (lycée Jean Moulin à Forbach), Roque Sandrine (collège La Source à Amnéville), Weber Armelle (collège La Carrière à Saint-Avold), Zitella Danielle (lycée Loritz à Nancy).

Cette année, notre équipe de chargés de mission d'inspection sera composée de dix professeurs : mesdames Bertucci Marie-Rose (collège René Cassin de Guénange), Martin Céline (lycée Jean Moulin de Forbach), Papin Bernadette (lycée Fabert à Metz), Perrin Mathilde (collège Camille Claudel de Xertigny), Piorico Jenny (collège Jules Ferry de Woippy), Rosati Karine (collège Albert Camus de Jarville-La Malgrange), Saffroy Annabelle (lycée Loritz à Nancy), Weber Armelle (collège La Carrière à Saint-Avold), Zawadzki Sophie (collège Jean Rostand à Metz), et monsieur Hotton Olivier (collège de l'Euron à Bayon). Vous pourrez compter sur leurs conseils pour vous accompagner dans vos missions.

Nous restons à votre écoute et nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

**Les IA-IPR de Lettres**  
**Isabelle Bellucci, Véronique Bodaine, Sandrine Brogialdi,**  
**Aurore Fresse, Patricia Izquierdo, Jade Massonnat**